

Rapport public Parcoursup session 2024

GAMBETTA CARNOT - BTS - Production - Motorisations toutes énergies

Les données de la formation

Les tableaux suivants permettent de suivre l'évolution du nombre de candidats, par formation et par groupe, depuis ceux qui confirment le vœu jusqu'à ceux qui acceptent la proposition correspondante. Ces tableaux sont déclinés selon plusieurs éléments.

Les données de la formation correspondent aux données de la phase principale, calculées au 11 juillet 2024.

Elles ne prennent pas en compte les données de la phase de gestion des démissions.

GAMBETTA CARNOT - BTS - Production - Motorisations toutes énergies (7333)

Rappel des taux appliqués pour cette formation

Taux minimum de candidats boursiers fixé par le recteur : 18%

Taux minimum de bacheliers professionnels fixé par le recteur : 55%

Synthèse des candidatures, classements et admissions

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
GAMBETTA CARNOT - BTS - Production - Motorisations toutes énergies (7333)	Jury par défaut	Autres candidats	9	70	57	23	9
		Bacheliers professionnels toutes séries	18	72	72	71	17
		Bacheliers technologiques toutes séries	5	47	47	40	5

Suivi des candidats par sexe

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Sexe	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
GAMBETTA CARNOT - BTS - Production - Motorisations toutes énergies (7333)	Jury par défaut	Autres candidats	Féminin	6	4	3	0	0 %
			Masculin	64	53	20	9	100 %
			Total	70	57	23	9	100 %
		Bacheliers professionnels toutes séries	Féminin	4	4	4	0	0 %
			Masculin	68	68	67	17	100 %
			Total	72	72	71	17	100 %
		Bacheliers technologiques toutes séries	Féminin	4	4	4	1	20 %
			Masculin	43	43	36	4	80 %
			Total	47	47	40	5	100 %

Suivi des candidats par type de baccalauréat

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
GAMBETTA CARNOT - BTS - Production - Motorisations toutes énergies (7333)	Jury par défaut	Autres candidats	Baccalauréat Général	Échec au bac	1	1	0	0	0 %
				Sans mention	32	27	9	4	44,4 %
				AB	22	22	10	4	44,4 %
				B	5	5	3	1	11,1 %
				TB	1	1	1	0	0 %
				Total	61	56	23	9	100 %
		Diplômes étrangers équivalents au bac	Sans mention	5	1	0	0		
			AB	3	0	0	0		
			B	1	0	0	0		
			Total	9	1	0	0		
		Bacheliers professionnels toutes séries	Baccalauréat Professionnel	Échec au bac	3	3	3	0	0 %
				Sans mention	13	13	12	1	5,9 %

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
				AB	19	19	19	8	47,1 %
				B	26	26	26	8	47,1 %
				TB	10	10	10	0	0 %
				TBF	1	1	1	0	0 %
				Total	72	72	71	17	100 %
		Bacheliers technologiques toutes séries	Baccalauréat Technologique	Échec au bac	1	1	0	0	0 %
				Sans mention	20	20	15	1	20 %
				AB	16	16	15	2	40 %
				B	7	7	7	2	40 %
				TB	3	3	3	0	0 %
				Total	47	47	40	5	100 %

Suivi des candidats par profil

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Profil	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
GAMBETTA CARNOT - BTS - Production - Motorisations toutes énergies (7333)	Jury par défaut	Autres candidats	En terminale	47	45	21	9	100 %
			En réorientation	13	11	2	0	0 %
			Non scolarisés	6	1	0	0	0 %
			Scolarité étrangère	4	0	0	0	0 %
			Total	70	57	23	9	100 %
		Bacheliers professionnels toutes séries	En terminale	68	68	68	14	82,4 %
			En réorientation	2	2	2	2	11,8 %
			Non scolarisés	2	2	1	1	5,9 %
			Total	72	72	71	17	100 %
		Bacheliers technologiques toutes séries	En terminale	42	42	36	4	80 %
			En réorientation	4	4	3	1	20 %
			Non scolarisés	1	1	1	0	0 %
			Total	47	47	40	5	100 %

Suivi des candidats par choix d'enseignements de spécialité en série générale et technologique, ou par spécialité en série professionnelle

Les données de ces tableaux ont été calculées en prenant en compte tous les candidats qui ont suivi une scolarité française en terminale générale, technologique ou professionnelle depuis l'année scolaire 2020-2021.

Formation d'affectation	Jury	Type de bac	EDS 1 & EDS 2 / Spécialité	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
GAMBETTA CARNOT - BTS - Production - Motorisations toutes énergies (7333)	Jury par défaut	Baccalauréat Général	À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.				
		Baccalauréat Technologique	Physique-Chimie et Mathématiques & Ingénierie, innovation et développement durable	40	40	36	3
			Autres doublettes	7	7	4	2
		Baccalauréat Professionnel	Maintenance véhicules option a voitures particulières	42	42	42	11
			Autres spécialités	23	23	22	6

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Répartition des candidats de la série générale, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité

À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.

Répartition des candidats de la série technologique, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité						
Formation d'affectation	Jury	Doublette EDS Significatives	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
GAMBETTA CARNOT - BTS - Production - Motorisations toutes énergies (7333)	Jury par défaut	Physique-Chimie et Mathématiques & Ingénierie, innovation et développement durable	85,1 %	85,1 %	90 %	60 %
		Autres doublettes	14,9 %	14,9 %	10 %	40 %
		Total	100 %	100 %	100 %	100 %

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Répartition des candidats de la série professionnelle, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leur spécialité

Formation d'affectation	Jury	Spécialité significative	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
GAMBETTA CARNOT - BTS - Production - Motorisations toutes énergies (7333)	Jury par défaut	Maintenance véhicules option a voitures particulières	64,6 %	64,6 %	65,6 %	64,7 %
		Autres spécialités	35,4 %	35,4 %	34,4 %	35,3 %
		Total	100 %	100 %	100 %	100 %

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Les critères utilisés en 2024

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	*Compétences scientifiques et technologiques *Compétences en matière de communication technique *Compétences en matière d'expression écrite et orale, y compris en Anglais sur la base de : *Notes en Mathématiques, Sciences Physiques, Spécialité pour les voies technologiques et professionnelles *Notes en Français et en Anglais	Bulletins sur 2 ans Relevés de notes (examens et diplômes)	Très important
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	*Contenu des enseignements / cursus du candidat *Compétences scientifiques, technologiques, de communication sur la base : *Adéquation du cursus avec la formation (Série / spécialité / options) *Notes et appréciations des bulletins *Appréciations de la fiche avenir	Bulletins sur 2 ans Fiche avenir du candidat	Essentiel
Savoir-être	* Capacités d'organisation et d'autonomie * Expression écrite et orale sur la base : *Appréciations des bulletins *Avis du conseil de classe sur la capacité à s'investir et l'autonomie * Expression écrite et positionnement dans le projet de formation motivé	Appréciations des bulletins Fiche avenir Projet de formation motivé	Très important

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	*Connaissance des exigences de la formation et de son contenu * Connaissance des débouchés professionnels sur la base : Projet de poursuite d'études après la formation exprimé dans la lettre de motivation *Participation à des événements organisés par l'établissement pour faire connaître la formation (Journée Portes Ouvertes, Immersions) signalée par le candidat.	- Projet de formation motivé -Dossier papier pour l'internat - Listes établies par le secrétariat du Proviseur-Adjoint avec les noms des élèves ayant participé aux JPO, aux immersions, ou autres actions	Très important
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Travail en équipe sur la base : * Activités liées au projet d'études ou professionnel *Activités montrant la capacité à travailler en équipe	-Fiche avenir -Lettre de motivation	Important

Prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) dans l'examen des vœux

Comment prenez-vous en compte les enseignements de spécialité dans votre examen des candidatures ?

Les notes obtenues dans une ou plusieurs EDS spécifiques sont prises en compte dans l'évaluation du dossier.

Le poids dans l'examen des candidatures donné aux résultats académiques dans certains EDS :

Est équivalent à celui donné à l'ensemble des autres matières.

Quels sont les EDS pris en compte pour l'examen des candidatures ?

Série Générale

- Mathématiques Spécialité (EDS)
- Physique-Chimie Spécialité (EDS)
- Sciences de l'ingénieur (EDS)
- Sciences de l'ingénieur et sciences physiques (EDS)

Série STI2D

- Architecture et construction (EDS)
- Energies et environnement (EDS)
- Ingénierie et développement durable (EDS)
- Ingénierie, innovation et développement durable (EDS)
- Innovation Technologique (EDS)
- Innovation technologique et eco-concept (EDS)
- Physique-Chimie et Mathématiques (EDS)
- Systèmes d'information et numérique (EDS)

Série STL

- Physique-Chimie et Mathématiques (EDS)
- Sciences physiques et chimiques en laboratoire (EDS)

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

Les données renseignées par les candidats ont été traitées sur tableur avant la tenue de la commission par un personnel administratif.

Classement pédagogique

1) Tri préalable des candidats entre parcours "classiques" et "parcours particuliers" nécessitant un examen préalable individuel par la commission pour pouvoir vérifier si le parcours du candidat permettra de suivre dans la formation : élèves venant de l'étranger (sauf quand il s'agissait de lycée français à l'étranger), réorientation après un parcours dans l'enseignement supérieur. En effet, les différentes rubriques de l'extraction excel ne sont pas renseignées pour ces candidatures (fiche avenir), qui du coup ne peuvent pas être traitées de manière systématique.

2) Attribution de points d'après la fiche avenir pour les candidatures classiques : pour chacun des items "Méthode de travail", "Autonomie", "Capacité à s'investir", "Avis sur la capacité à réussir" : 15 points si le conseil de classe du lycée d'origine a indiqué "Très satisfaisant", 10 points pour "Satisfaisant", 5 points pour "Assez satisfaisant", 0 point pour "Peu démontré" ou case vide.

3) Attribution de 10 points pour un engagement particulier, citoyen notamment, signalé par le conseil de classe du lycée.

4) Critères sociaux (Bourses) : addition du nombre de parts ou d'échelons de bourse du secondaire et du code ACB, affectation de 10 points par "part" ainsi obtenue.

5) Mise en exergue des élèves du lycée (couleur verte) pour une sécurisation du parcours. A nombre de points égal pour plusieurs candidats, et à valeur intrinsèque du dossier égale, sécurisation du parcours au sein de l'établissement.

La commission a ainsi récupéré un fichier global avec un pré-classement par total de points décroissant pour les parcours classiques.

Elle a ensuite examiné les dossiers individuels pour départager les élèves ayant un nombre de points égal, en s'intéressant à leur lettre de motivation, à leurs bulletins... et pour intégrer les parcours non classiques au bon niveau du classement, et a fourni un classement pédagogique

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d'

examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.

Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières.

La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

1. Lors de votre prospection pour la formation ciblée, vous êtes généralement renvoyés vers un **site Internet**. **Lisez bien l'ensemble des données**. Des immersions peuvent vous être proposées pour conforter votre choix, des consignes peuvent vous être données. **Pour l'internat, un dossier de candidature doit être renvoyé à l'établissement au plus tard début avril (à télécharger sur le site de l'établissement)**

Beaucoup de candidats à la formation n'envoient rien, et se soucient d'une éventuelle place d'internat une fois la formation acceptée. Pour les STS, la remontée des dossiers nous permet de déterminer le nombre de places réservées pour la formation. Sans demande, pas de place prévue !

2. En cas de doute sur certains éléments, téléphonez ou envoyez un courriel à l'établissement avant la clôture de la plateforme.

3. Votre lettre de motivation est importante pour vous différencier des autres. Expliquez votre projet, sa maturation, la cohérence de vos choix scolaires et extra-scolaires.

Signature :

SANDRINE FRESCAL,

Chef d'établissement de l'établissement GAMBETTA
CARNOT